L'Accélérateur d'Initiatives Citoyennes

Le service public augmenté

← Retour

Pourquoi ce programme d'accélération?

De nombreuses initiatives naissent au sein de la société civile et relèvent de l'intérêt général.

Mais leur développement n'est pas toujours aisé: il est parfois compliqué d'accéder aux ressources publiques utiles,
de frapper à la bonne porte dans l'administration, de se faire connaître, reconnaître ou distribuer par les services ou les agents de l'État...

"Avec l'Accélérateur d'Initiatives Citoyennes, l'administration offre sa force de frappe aux projets citoyens d'utilité publique pour en accélérer le développement et la promotion."



Le programme d'accélération vise ainsi à :

- Favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes d'intérêt général et les rendre visibles
- Rassembler et faciliter l'accès aux ressources, soutiens et à l'expertise que les pouvoirs publics peuvent fournir
- Mettre en place les conditions et leviers nécessaires pour accélérer le changement d'échelle des projets et leur déploiement
- Développer les collaborations et synergies entre la société civile et les pouvoirs publics et rassembler les administrations et les agents autour de projets communs

Comment ça marche?

Ce programme d'accélération s'adresse à tous les porteurs de projets d'intérêt général de la société civile, quel que soit leur statut : individus, associations, ou même entreprises, à condition que les initiatives soient en cohérence avec les valeurs du service public et qu'elles contribuent au bien commun, sans donner lieu à une captation de valeur exclusive par leurs créateurs.

A l'issue d'un processus de sélection mené conjointement par l'administration et un jury de citoyens, les projets retenus seront accélérés durant trois mois . Pendant cette période, l'équipe interministielle de l'Accélérateur mobilise les ressources de l'administration pour accompagner les projets sur les 8 leviers identifiés :



Coaching et stratégie de croissance du projet



Accès aux données, outils et briques techniques de l'État



Mise en relation avec les bons contacts dans l'administration



Conformité technique & juridique



Distribution de la solution et terrains d'expérimentation



Promotion et valorisation du projet

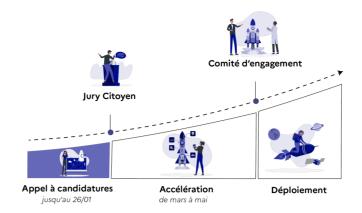


Solutions de financement et aide au montage juridique



Mise en réseau avec les lieux et communautés d'innovation

Tout au long de l'accompagnement, **un vivier de mentors** pourra être sollicité pour aider le projet, lui fournir les bons contacts, lui ouvrir des données... A la sortie de l'Accélérateur, les porteurs de projets passeront devant **un comité d'engagement** constitué de sponsors publics et privés, qui pourront alors apporter des contributions supplémentaires (terrain d'expérimentation, financement, mécénat de compétence etc.) pour soutenir leur développement.



Les étapes du programme en détail :



Dépôt du dossier de candidature en 30 minutes chrono

L'accompagnement est ouvert pour tout individu ou structure qui porte un projet d'intérêt général. Pour postuler, répondez à notre formulaire simplifié, et recevez une réponse rapidement. Le prochain appel à candidature ouvrira courant 2022.



Sélection par le jury citoyen & l'administration

L'administration & un jury de citoyens sélectionnent les initiatives les plus pertinentes. Découvrez comment fonctionne le jury citoyen et consultez les critères de sélection <u>ici</u>.



L'accélération : votre projet est accompagné pendant 3 mois

Les projets retenus intègrent ensemble une même promotion au sein du programme d'accélération. Pendant 3 mois, l'équipe interministérielle et ses partenaires leur apportent leur aide pour consolider le projet.



Passage en comité d'engagement & déploiement

A la sortie de l'Accélérateur, les porteurs de projets passent devant un comité d'engagement constitué de sponsors publics et privés, qui pourront apporter des contributions pour soutenir leur développement. Ainsi consolidé avec l'aide de l'administration et ses partenaires, votre projet est prêt à voler de ses propres ailes! Découvrez comment fonctionne le comité d'engagement.



 \rightarrow

L'appel à candidatures est actuellement fermé. Il ouvrira courant 2022.